Shared Economy and Gig Workers: Safety Beyond Traditional Employment Picture This – French



Cette image montre une livreuse – une femme d’une quarantaine d’années – assise au volant d’un camion de livraison stationné sur un campus universitaire tranquille, par une chaude matinée d’été. Le moteur du camion est éteint. Les vitres sont complètement fermées. Dans l’espace de chargement derrière elle, 71 sacs de glace carbonique sont rangés dans des glacières dont les couvercles ne se ferment pas complètement, libérant lentement du dioxyde de carbone incolore

et inodore dans la cabine fermée. Sur le siège du passager, un bordereau de livraison énumère les arrêts de la journée. Il n’y a aucune étiquette de danger sur les glacières, aucun avertissement concernant la ventilation affiché nulle part dans le véhicule, ni aucune fiche d’instructions expliquant ce que la glace carbonique libère dans un espace clos. Elle est arrivée à son premier arrêt et n’est jamais sortie du véhicule.

Ce que l’on voit sur cette image est banal : un camion stationné, une conductrice au repos, des glacières à l’arrière. Ce que l’on ne voit pas, c’est le gaz qui remplit déjà la cabine. Le dioxyde de carbone est incolore et inodore, et il supplante l’oxygène en silence. Un travailleur à qui l’on n’a jamais expliqué ce que la glace carbonique libère dans un espace clos n’a aucun moyen de reconnaître le danger avant qu’il ne soit trop tard pour réagir. Qu’il s’agisse d’un entrepreneur indépendant ou non, tout travailleur qui transporte, manipule ou travaille à proximité de matières dangereuses a le droit de savoir quels effets ces matières peuvent avoir. Une simple page d’information sur les dangers, une seule séance de formation ou l’obligation de ventiler le véhicule auraient permis à cette conductrice de rester en vie. Le danger était connu. L’information n’a tout simplement jamais été transmise.